

Construire et rénover dans le Morvan et dans son Parc Naturel Régional

Quelques règles de base pour réussir votre projet et son intégration...

Le parc du Morvan, les mairies, les DDE et les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, sont très attentifs sur ces points!

Pour des projets d'architecture contemporaine réalisés par des architectes, ces conseils sont plus nuancés. Mais des projets modernes doivent aussi respecter la qualité paysagère du Morvan. N'oubliez pas les conseils gratuits des CAUE qui n'engagent à rien...

Documentation

Se munir d'un dossier complet comprenant le volet paysager, avec diverses vues du site et du projet.

Deux ou trois photographies panoramiques sont indispensables pour montrer l'implantation du bâti sur le terrain, et visualiser le paysage proche.



Implantation

Pas de mitage par rapport aux constructions existantes, mais plutôt une continuité (ou mitoyenneté) des implantations.

Éviter de transformer les villages du Morvan en "villages rues".

Implanter et orienter le bâti dans la parcelle dans le même esprit que les autres maisons (généralement en début de parcelle, près de la route ou du chemin communal d'accès).

Respecter le relief existant (pentes naturelles). Éviter de modifier le terrain d'assise par des remblais ou des talus.



Volumétrie

Opter pour une volumétrie simple, s'adaptant au contexte proche et qui ne jure pas dans le paysage morvandiau.

Les pentes de toitures doivent respecter un angle à 40-45°, sauf pour les architectures modernes.

Le choix des matériaux doit tenir compte de l'existant, pour aller vers une harmonie d'ensemble.

L'association toiture/façade est soumise à une certaine proportion morvandelle.

Pas de façade pignon ni de terrasse imposante en milieu rural.



Percements et ouvertures

Rester vigilant lors de modifications ou créations de baies, ouvertures... L'asymétrie est recommandée, sauf pour les bourgs. Préférer des menuiseries en bois et des ouvertures simples. Les fenêtres doivent être plus hautes que larges, souvent à 6 carreaux. Bien axer les fenêtres de toiture et lucarnes ("velux" encastrées), et bien intégrer les vérandas.



Matériaux et finitions

Être attentif aux matériaux et finitions :

- maçonnerie : proscrire toute finition au ciment gris (enduit ou joint), préférer des enduits (chaux ou autre) à granulométrie variée, et finition talochée moyen, proscrire les joints creux et respecter les joints à pierrevue
- pas de matériaux d'imitation : balcons et balustres de style exogène ou déplacé, briques flammées...
- couvertures : s'inspirer des matériaux les plus dominants de votre environnement proche,
- menuiseries et volets : pas de volets roulants extérieurs, éviter le PVC blanc, porte de garage sans hublot.



Couleurs

Proscrire le blanc en enduit de façade et l'éviter pour les menuiseries, ainsi que la lazure chêne doré sur les bâtis bois. Favoriser les couleurs pastels, non criardes, qui enrichissent le bâti sans jurer dans le paysage ou voisinage. Les couleurs de toits sont : gris-ardoise ou rouge tuile.



Abords

Pas de mur d'enceinte de 2 mètres, dans les hameaux comme les villages, mais un muret bas (1m), côté voie communale. Les clôtures végétales seront composées d'essences locales, de pierres ou de végétaux. Les thuyas sont exclus. Eviter le sportails de style et de matériaux étrangers au Morvan.